Préparation Agrégation interne d'italien

Présentation

La préparation à l'**Agrégation interne italien** est entièrement **à distance** et prévoit des cours en ligne via la plateforme Moodle :

- **supports multiples** : enregistrements audio/documents écrits pour les Questions de littérature au programme; textes de thème et version avec dépôt de corrigés
- **entraînements aux épreuves d'admissibilité** : dissertations, thèmes et versions corrigés régulièrement par les enseignants
- **un concours blanc** est organisé début décembre
- quand les résultats de l'admissibilité sont connus, **organisation de colles orales personnalisées** en visioconférence.

Le concours interne est composé de deux ou trois épreuves écrites d'admissibilité et de deux ou trois épreuves orales d'admission

Objectifs

La préparation à l'Agrégation d'italien est une formation intensive, disciplinaire et méthodologique préparant aux épreuves écrites et orales du concours.

La préparation s'adresse aux **fonctionnaires** pouvant justifier de **5 années de services publics** et qui détiennent un diplôme de master (ou équivalent).

Les cours proposés s'articulent autour des deux questions de littérature au programme ainsi que des épreuves de traduction (thème/version).

Chaque année, le programme de la session à venir est publié **ici**.

Spécificités

Les **cours sont dispensés par un spécialiste de l'œuvre ou de la question figurant au programme du concours**. Les candidats sont accompagnés par une **équipe expérimentée** et **disponible**, avec un **effectif restreint** et un **suivi individualisé**.

Admission

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 5

Contacts

Estelle ZUNINO : estelle.zunino@univ-lyon3.fr

Contacts scolarité

Master MEEF et Concours : mastermeeflangues@univ-lyon3.fr

Secrétariat Faculté des Langues
Bât. G, bureau 3437c - mezzanine
Campus de la Manufacture des Tabacs
6 rue Professeur Rollet - 69008 LYON

Le nombre de places étant limité à **15 (recrutement national)**, l'admission à la formation s'effectue **sur dossier**, en fonction du parcours universitaire et professionnel des candidats.

Attention, deux inscriptions sont nécessaires :

- **Une inscription administrative obligatoire à l'Université Jean Moulin-Lyon 3** pour pouvoir suivre la formation. Cette inscription se fait via le Portail E-candidat.
- **Une inscription au concours sur Internet** : https://www.devenirenseignant.gouv.fr Vous devez vérifier le calendrier des inscriptions. Sans cette inscription, il est impossible de se présenter au concours.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Niveau de sortie

- Niveau 7

Activités visées / compétences attestées

Le professeur agrégé enseigne principalement dans les lycées, les classes préparatoires aux grandes écoles et dans les sections de techniciens supérieurs (BTS).

Il participe aux actions d'éducation, principalement en assurant un service d'enseignement, et se charge du suivi individuel et de l'évaluation des élèves, comme le professeur certifié titulaire du Capes. Il contribue également à conseiller les élèves dans le choix de leur projet d'orientation.

Le professeur agrégé est amené tout au long de sa carrière à actualiser et à compléter ses connaissances grâce à la formation continue. Les enseignants peuvent aussi évoluer dans l'exercice de leur métier ou changer d'activité au sein de l'Éducation nationale.

Secteurs d'activité

Enseignement

Secteurs d'activité ou type d'emploi

L'obtention de l'Agrégation permet, après validation de l'année de stage, de devenir professeur agrégé. Un professeur agrégé est, comme tout enseignant titulaire des établissements de l'enseignement public, un fonctionnaire de l'État.

Le concours externe spécial peut être organisé dans 6 sections : biochimie-génie biologique, langues vivantes étrangères : anglais, lettres modernes, mathématiques, physique-chimie et sciences de la vie - sciences de la Terre et de l'Univers.

Toutes les sections et options ne sont pas ouvertes tous les ans. Une liste des sections ouvertes est publiée chaque année, peu avant le début des inscriptions.
Consulter la listes des concours organisés en 2022

Le nombre de postes offerts pour chaque section est publié au Journal Officiel ; il est connu au plus tard la veille de la première épreuve d'admissibilité.
Consulter le nombre de postes offerts en 2022

Programme

- Agrégation interne italien : programme de la session 2024